

COMITE DIRECTEUR DAUPHINS D'AVIGNON

JEUDI 5 Mars 2020 à 19h15

Membres présents : Sophie Bouchier, Corinne Cathelain, Muriel Usaï-Lefebvre, Laurent Bigou, Alain Mauric, Jérôme Neveu

Absents excusés: Guillaume Jouve, Murielle André, Raphaël Rignon

Invité : Benoit Charpentier

Procès-verbal du Conseil d'Administration

Ordre du jour

- Informations de la Présidente
- Stade Nautique
- Secrétariat
- Trésorerie
- Matériels : TIV – Ré-épreuve –maintenance
- Animations : bilan Giens & actions à venir
- Formations
- Exposition photos, point organisation & communication au sein du club
- Bateau
- Divers

INFORMATIONS PRESIDENTE :

- AG CODEP, baisse générale des licencies, - 2,6 %.
- La date du comptage des mérus est arrêtée au 26/09/2020
- Formation TIV les 7 et 8 mars (3 Dauphins seront formés).
- Recyclage TIV à partir de 2021
- Formation RIFAP programmée les 18 et 25 mars théorie et 1 avril en piscine. (2 Dauphins participent à cette formation).
- Nous sommes dans l'attente des réponses pour les différentes demandes de subventions.

Stade nautique : nous avons la confirmation que le club aura bien 3 pièces réservées :

- 1 salle compresseur où seront également entreposés les blocs et les détendeurs
- 1 salle pour les gilets et autre matériel
- 1 bureau

Pour rappel, la salle de réunion est commune aux différentes associations.

Une équipe de 4 personnes doit être constituée pour « superviser » l'installation du compresseur :
Proposition : Philippe Savarit, Laurent Bigou, Benoît Charpentier et Christophe Peyrebrune

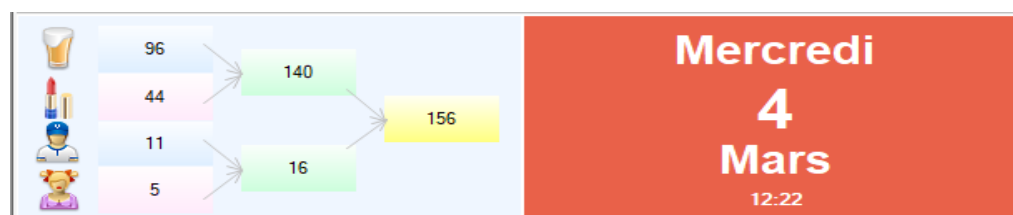
Demande d'accès aux locaux au plus tôt afin de réfléchir à l'aménagement des salles.

Des badges nominatifs pour l'accès à la piscine lors de nos créneaux horaires* nous ont été fournis par la Mairie. Un chèque de caution de 10 € est demandé pour chaque adhérent de la saison 2019/2020. Ce chèque sera encaissé.

A partir de la rentrée 2020, la caution sera intégrée à l'adhésion pour les nouveaux adhérents.

*les mardi et vendredi de 19H A 21H

RAPPORT SECRETARIAT :



Sur 156 adhérents, le club a délivré 150 licences.

TRESORERIE :

RECETTES : 42 805 E
DEPENSES : 35 704 €
COMPTE COURANT : 5 361 €
LIVRET : 21 617 €

MATERIEL :

Le TIV est programmé le 14 mars.

12 blocs doivent partir en ré-épreuve, dont des blocs personnels.

Détendeurs : env. 10 détendeurs doivent partir en révision.

Combinaisons : des petites réparations à prévoir (trous).

Stabs : faire une révision des purges et inflateurs.

Tout ceci doit être fait avant le séjour à Giens. (Premier WE de juin)

ANIMATIONS :

WE de Pâques annulé faute de participants

WE à Giens : Clôture des inscriptions prévue le 13 mars 2020 – A ce jour, 39 inscrits dont 17 plongeurs Pour l'organisation, cf courrier envoyé précédemment.

Une réunion sera organisée 10 à 15 jours avant le WE pour les dernières consignes et répartition des bungalows

Repas des niveaux : le 12 juin. Le Romarin reste une option, nous recherchons un autre lieu.

FORMATIONS :

Enfants : 9 inscrits

N1 : Depuis septembre, 23 élèves en formation Niv 1. 9 validés sur la première session, 9 sont en cours de formation. Une sortie est programmée le 22 mars pour les élèves qui n'ont pas validé en décembre et les nouveaux inscrits.

N2 : en cours pour 7 candidats

N3 : en cours pour 4 candidats

Apnée : 4 médailles d'argent au championnat départemental, le 02/02/2020

PSP : 1 médaille d'argent catégorie Trial à l'Isle sur Sorgue, le 26/01/2020

Prochaine compétition le 15 mars à Fuveau.

EXPOSITION PHOTOS : DU 25 AVRIL AU 05 MAI 2020

La sélection des photos est faite.

3 conférences sont programmées.

25/04 : Gombessa 5. Planète Méditerranée par le directeur de l'INPP

03/05 : La photo en 3D sur la recherche archéologique

09/05 : Intervention d'une biologiste sur « le sexe des poissons »

BATEAU :

Une commission « bateau » a travaillé sur le coût de l'utilisation/entretien de notre bateau dans l'objectif d'évaluer la pertinence de son remplacement et si oui quelles options :

Bateau coque aluminium ou semi-rigide (modèle proche du Mola Mola) et pour quels coûts (achats, place au port, entretien, etc...).

Au vu de l'étude* présentée par la commission et des échanges portant sur les différentes options, le comité directeur fait le choix de conserver le Mola Mola qui est encore en bonne état.

En revanche, les propositions du groupe de travail de changer le moteur et de refaire le circuit électronique sont votées à l'unanimité par le comité directeur. Un guindeau électrique et une nouvelle chaîne seront également installés.

Le moteur envisagé est un 250 chevaux, 2 temps. Son coût est estimé à env. 21 000 €

L'achat se fera après la période estivale, plus propice aux « bonnes affaires ».

Une check liste sera disponible à bord du bateau pour que chaque DP et/ou Pilote veille à une opération de rinçage du moteur après chaque sortie.

* Document disponible au club.

Prochaine réunion du Comité Directeur le 27 avril

Il est 22h30, la séance est levée